

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 21 février 2019

Etaient présents : Tous les membres en fonction sauf Mme Danièle MOSCHENI

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018

Le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2018, qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

ELABORATION PLUI : DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les conseils municipaux des 29 communes membres de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach sont amenés à débattre sur le PADD.

Le PADD document écrit, le PADD document graphique et la présentation débat PADD ont été transmis au préalable aux conseillers municipaux le 8 février 2019.

Le 1^{er} Adjoint, M. Gérard NICLAS présente le Projet d'Aménagement et de développement Durables (PADD) élaboré par la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach.

A l'issue de cette présentation, un tour de table a été fait. Les conseillers n'émettent aucune remarque, et prennent acte du PADD.

PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS 2018

Rappel : Le conseil municipal dans sa séance du 13 décembre 2018 avait décidé de ne pas approuver le programme de travaux forestier 2019 proposé par l'Office National des Forêts.

Le programme a été revu en concertation avec l'Office National des Forêts.

Après avoir pris connaissance du programme des travaux d'exploitation 2019, du programme d'action pour 2019, et du programme des coupes à marteler pour 2020,

Considérant les dépenses prévues (6222.72 euros HT) et les recettes prévues (10 900-3596 = 7 304 euros) HT),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide,

- d'approuver le programme des travaux d'exploitation 2019,
- d'approuver le programme d'action pour 2019
- d'approuver le programme des coupes à marteler pour 2020,
- d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le conseil,
- de voter les crédits correspondants à ce programme des travaux qui seront inscrit au budget primitif 2019
- qu'il n'y aura pas de vente de bois sur pied cette année.

RESOLUTION GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Les conseillers municipaux décident de soutenir la résolution générale de l'Association des Maires de France. Cette résolution a été établie lors du dernier congrès de l'Association des Maires de France.

DROIT DE PREEMPTION

Le Maire informe les élus qu'il n'a pas préempté au nom et pour le compte de la commune sur les biens suivant :

- Lot 64 bureau, situé au 9 rue des Pâquerettes proposée à la vente à M. Jean-Luc VOGEL de Baltzenheim
- Maison située au 2 rue des Pâquerettes proposée à la vente à la SCI HGB (Hasan, Gulistan, Bektas DELIBAS)
-

URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

Déclaration préalable :

- Monsieur GUYOT Alexandre, 12 rue des Fleurs : Isolation par l'extérieur
- Monsieur RINN Christian, 6 rue d'Artzenheim : 4 panneaux solaires

Certificat d'Urbanisme :

- Maître HEINIMANN, concernant le terrain situé au 2 rue des pâquerettes

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Dates à retenir :

- Elections européennes : dimanche 26 mai 2019
- Quête cancer : 18 au 24 mars 2019
- Haut-Rhin propre : samedi 30 mars 2019, rendez-vous devant la salle des fêtes à 9h00
- Journée citoyenne le samedi 11 mai 2019

Le maire informe les conseillers que la commission départementale de sécurité a émis un avis défavorable pour l'ouverture de la salle des fêtes lors de sa visite de contrôle du 20/02/2019, à cause d'un dysfonctionnement de l'alarme incendie. Les différents utilisateurs de la salle des fêtes en seront immédiatement informés. La salle restera fermée jusqu'à mise en conformité de l'alarme incendie.

Monsieur Gérard NICLAS informe l'assemblée que le logement au 2a rue du Château sera vacant à compter du 25 février 2019.

Monsieur Gérard NICLAS fait le point avec les conseillers sur les travaux à effectuer lors de la journée citoyenne qui aura lieu le samedi 11 mai 2019.

Il fait le compte rendu de l'avancement des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.

Madame Rachel FOECHTERLE informe les conseillers sur le projet de Monsieur David DA SILVA qui souhaite organiser une manifestation « 48h de course à pieds » au profit de l'école Montessori. Cette manifestation aura lieu du 03/05/2019 au 05/05/2019.

Monsieur Alexandre GUYOT fait le point sur l'ouverture de l'école privé à Baltzenheim de l'association les petits roseaux. Pour le démarrage, entre 4 et 7 enfants seront accueillis dans les locaux de l'école de Baltzenheim.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur BAESLER lève la séance à 21h40.

Le Maire :

Serge BAESLER